



Strasbourg, 28 octobre 2020

COP(2020)05

CONSULTATION DES PARTIES À LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LA PRÉVENTION DU TERRORISME

5^{ème} Réunion

Vidéoconférence, 29 octobre 2020

Ouverture le jeudi à 10h
Clôture le jeudi à 13h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Secrétariat de la Division Anti-Terrorisme
Direction de la société d'information et de la lutte contre la criminalité, DG

DMI.CDCT@coe.int - www.coe.int/terrorism

Veillez noter que les points de l'ordre du jour marqués d'un * exigent que les décisions soient prises par la Consultation des parties.

1. Ouverture de la réunion

Jeudi 29 octobre – 10h

2. Adoption de l'ordre du jour*

[COP\(2020\)05](#)

Projet d'ordre du jour

[COP\(2020\)06](#)

Ordre du jour annoté

[COP\(2019\)06](#)

Règles de procédure

3. Informations fournies par le Président et par le Secrétariat

[COP\(2019\)04](#)

Liste des décisions de la 4^{ème} réunion de la Consultation des Parties

COP(2020)03

Réponse à la délégation de la Turquie établie par le Secrétariat

4. Examen et adoption du projet de Rapport d'évaluation thématique sur la mise en œuvre de l'article 3 du Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme et de son résumé (STCE n° 217) *

COP(2020)02

Projet de Rapport d'évaluation thématique

COP(2020)04

Résumé du Rapport d'évaluation

5. Futurs travaux de la Consultation des Parties*

Décision sur les dispositions du Protocole additionnel sur lesquelles devrait porter le prochain Rapport d'évaluation thématique.

6. Date de la prochaine réunion*

7. Adoption de la liste des décisions*